

Dossier du mois

L'eau potable et
l'assainissement



La cigale WIFI



Une Page d'histoire :

Les Eaux des Granges



Vie Associative



N° 94

Juillet - Août -
Septembre 2015

BULLETIN MUNICIPAL Saint Rambert d'Albon



ÉDITO DU MAIRE..... p 3

VIE LOCALE..... p 4 à 5

Réunions de quartiers
Police Municipale
Forum des associations
Ordures non ménagères
Nouveaux Trains
Borne Wifi Cigale

ETAT-CIVIL..... p 6

Mariage, décès et naissances dans notre commune

ENVIRONNEMENT..... p6

Alerte sirène à la population

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL..... p 7 à 8

Accompagnement Scolaire
Jardins
Cuisine en partage
Fenêtre Ouverte sur...
Café Parents

VIE SCOLAIRE..... p 9 à 13

Ecoles publiques (Horaires, T.A.P.)
Groupe Scolaire Pierre Turc Pascal
Ecole F&A Martin
Passage en R.E.P.
Collège Les Goélands
Ecole Saint-François
Collège Fernand Berthon

LE CONSEIL MUNICIPAL..... p 14 à 15

Mandature 2014 - 2020 : Information importante
Opposition Municipale
Liste des délibérations

UNE PAGE D'HISTOIRE..... p 16 à 17

Les Eaux des Granges

ZOOM SUR..... p 18 à 23

L'eau Potable et L'assainissement

VIE ASSOCIATIVE..... p 24 à 32

Associations Culturelles
Associations Caritatives
Associations Sportives
Associations Autres

INFORMATIONS PRATIQUES..... p 33 à 35

Hydratation
Services administratifs et sociaux
Numéros utiles

AGENDA RAMBERTOIS..... p 36

Dates à retenir, Juillet, Août, Septembre

BIENVENUE



à Saint-Rambert-d'Albon

MAIRIE

3 Place de Bonrepos

Horaires d'ouvertures

du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h.

Le samedi de 9h à 11h (fermé du 18 juillet au 22 août 2015 inclus)

Tél : 04 75 31 01 92 - Fax : 04 75 31 27 33

E-mail : contact@ville-st-rambert.fr

Vous pouvez régulièrement retrouver toute l'actualité

sur notre site Internet : www.ville-st-rambert.fr

Service des passeports biométriques :
mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

TRÉSOR PUBLIC - PERCEPTION :

Hôtel de Ville - 3 Place de Bonrepos

- Lundi : 9h00 - 12h00 - Fermé l'après-midi

- Mardi : 9h00 - 12h00 - 13h30 - 16h00

- Mercredi : Fermé le matin - 13h30 - 16h00

- Jeudi : 9h00 - 12h00 - 13h30 - 16h00

- Vendredi : 8h30 - 11h30 - Fermé l'après-midi

Tél : 04 75 31 01 90

Médiathèque Jean-Marc BERNARD

Le Victoria - 11 B Place du 8 mai 1945 :

04 75 31 04 73

Lundi 15h à 18h - Mercredi de 15h à 18h

1^{er} mercredi du mois 9h30 à 11h

Vendredi 9h à 11h et 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h.

DÉCHETTERIE

Z.A. Les Payots 26140 ANDANCETTE : 04 75 03 05 85

Les horaires Eté et Hiver changent en même temps

que le changement d'heure calendaire.

de 9h à 12h et de 13h à 17h : en été

de 8h30 à 12h et de 13h à 17h : en hiver

GARE SNCF (Guichet) :

Lundi : 05h55 - 12h / 13h45 - 17h30

Mardi au Vendredi : 08h15 - 12h /13h45 - 17h30

Samedi et Dimanche: 9h - 12h /13h45 - 17h30

Ville de St-Rambert-d'Albon

Hôtel de ville -

26140 St-Rambert-d'Albon

Site internet : www.ville-st-rambert.fr

Directeur de la publication / Vincent Bourget / Photos :

Mairie de St-Rambert d'albon / Impression : mise sous pli/

Imprimerie Nazar: 04 69 29 25 22

Tirage: 3000 Exemplaires Dépôt légal 3^e trimestre



ÉDITO DU MAIRE



Chères Rambertoises et Rambertois,

A l'heure où vous lirez ces lignes, l'année scolaire se sera achevée. Nous félicitons chaleureusement les jeunes rambertois pour lesquels un diplôme ou un passage dans la classe supérieure est venu récompenser le travail fourni. Afin de marquer leur future entrée en sixième, les élèves de CM2 des écoles publiques et privées de la commune ont reçu un dictionnaire pour les uns, un stylo-plume pour les autres.

Au-delà des cadeaux distribués, cette petite cérémonie marque symboliquement le passage au collège et, quelque part, la fin de l'enfance.

Cet exercice 2014-2015 aura été marqué par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, coûteuse et fort discutable, que nos prédécesseurs n'avaient même pas budgétée. Ce seul exemple d'imprévoyance discrédite leurs auteurs, qui nous reprochent nos décisions alors qu'ils savent fort bien le poids insupportable de l'héritage qu'ils nous ont laissé...

Ces vieilles ficelles politiciennes, les dernières élections départementales ont montré qu'elles étaient usées jusqu'à la corde et que les électeurs n'en voulaient plus. Il ne faut pas s'étonner de la poussée des votes extrêmes quand on voit l'attitude de certains, prêts à tout pour gagner des voix...

Dans la même veine, un député de l'Isère briguant la présidence de son département, nous jurait ses grands dieux que la voie de Rives ne fermerait pas. Ayant obtenu le poste qu'il visait, son intérêt pour cette voie ferrée a disparu, entraînant le transfert aberrant de milliers de camions sur les routes.

C'est un pan d'histoire locale qui s'en va avec la fermeture de cette ligne qui, bien que peu à peu laissée à l'abandon par RFF Réseau, était encore utilisée de nos jours pour relier Saint-Rambert à Beurepaire.

La lutte pour le maintien ou l'extension des services publics est et demeurera un de nos combats de tous les instants. Aux côtés de la communauté de Communes Porte de DrômArdèche, nous luttons énergiquement pour sauvegarder les services de l'Hôpital de Saint-Vallier. Absurde est la décision de fermer les urgences durant l'été et l'on sent bien la volonté maligne de les fermer définitivement à l'issue de cet essai...

Les citoyens, dans des proportions raisonnables, veulent bien payer des impôts : mais encore faut-il qu'ils aient en contrepartie les services qu'ils sont en droit d'attendre !

C'est dans cet esprit que nous avons relayé auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie une pétition qui réclamait la tenue de permanences au Centre Social Municipal. Nous attendons réponse quant à cette demande, mais pouvons dès aujourd'hui annoncer avoir obtenu l'ouverture de permanences Pôle Emploi sur la commune, dès septembre. Cette bonne nouvelle fait suite à l'installation hebdomadaire il y a déjà quelques semaines, de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Dans un registre plus léger, la fête de la musique a été dignement célébrée à Saint-Rambert ! Même si la formule appelle diverses améliorations, l'objectif d'organiser une fête populaire, ouverte à tous, en centre-ville, a été rempli.

Le 5 septembre verra la traditionnelle organisation du forum des associations. L'heure de la rentrée aura alors sonné.

**VINCENT BOURGET
MAIRE DE SAINT RAMBERT D'ALBON**

VIE LOCALE

Réunions de Quartiers

Rentrée à la rencontre des habitants

Au début de sa première année de mandat, l'équipe municipale avait rencontré les habitants des différents quartiers pour un premier point. Elle propose un nouveau calendrier de rencontres aux dates suivantes :

Lundi 7 septembre à 18h30 (Salle d'Activité - Rue du Levant)

Secteur Sud Est - Allée des églantines - Allée Lucien Chautant - Impasse de la vierge - Lot. Soleil levant - Lot. Espace - Lot. Le clos du Chardonnay - Lot. Les Grandes terres - Lot. Bel Air - Route d'Anneyron
Rue de Marseille au sud de la rue H Coindet - Rue des grandes terres - Rue H Coindet - Rue L. Chautant au sud de l'intersection avec la rue H. Coindet - Rambert Sud.

Lundi 14 septembre à 18h30 (Salle d'Activité - Rue du Levant)

Secteur Sud Ouest - Chemin de Milan - Clos de Milan Lotissement des Chênes - Lotissement La Tulandière Lotissements du Port de Champagne - Route de la Traille - Rue du chêne - Rue du Port de Champagne

Mardi 22 septembre à 18h30 (Salle des fêtes de Coinaud)

Secteur Coinaud – Les Clavettes

Lundi 28 septembre à 18h30 (Salle d'Activité - Rue du Levant)

Secteur Est autoroute - Route des vergers - Impasse Jules Vadrines - Lot. les Aulnes - Route Buissonnière Impasse L. Chautant - Route d'Anneyron - Lot. jardins des Gabettes - Fouillouses Nord - Route des Fouillouses

Lundi 5 octobre à 18h30 (Salle d'Activité - Rue du Levant)

Secteur Centre Ville - Avenue L. Steinberg - Chemin Romanais - Impasse du Rhône - Lot. les allées Lumière - Place de Bon Repos - Place du 8 mai 1945 - Place Gaston Oriol - Route du Petit Bois - Rue de l'église - Rue de l'ouest - Rue de la Forge - Rue de la mairie - Rue de la place - Rue de Marseille jusqu'à la rue H. Coindet - Rue Rommelshausen - Rue de la Joie de Vivre Rue des écoles - Rue des Lilas - Rue du Levant - Rue du Pigeonnier - Rue du Rhône - Rue Jules Vadrines - Rue L. Chautant au nord de l'intersection avec la rue H. Coindet

Lundi 12 octobre à 18h30 (Salle d'Activité - Rue du Levant)

Secteur Nord - Allée de Cachepiou - Allée des bougies - Avenue de Lyon - Avenue des roses - Avenue Pierre Semard - Immeubles du Bas Terraly Immeubles du Val d'or - Impasse avenue de Lyon
Impasse des Claires - Lotissement la Roseraie
Route de Sablons - Rue de Bon Repos - Rue des Claires - Rue des Parlants - Rue des Prés - Rue du 19 Mars 1962 - Rue du Terraly - Rue du Val d'Or - Rue Neuve et Clos Jeannette.

Forum des associations



FORUM DES ASSOCIATIONS RAMBERTOISES

Samedi 5 septembre 2015
de 9 h 00 à 12 h 00

Salle polyvalente de Saint Rambert d'Albon

Se divertir ensemble, s'épanouir
Créer des liens de solidarité
Exprimer ses passions
Rencontres
Culture, Loisirs, Sports



Police Municipale

« Les agents de Police Municipale de Saint Rambert d'Albon ont récemment été victimes d'outrages suivis d'insultes et de menaces. L'individu coupable de ces faits, a été immédiatement entendu par la Gendarmerie et convoqué devant le Procureur de la République du tribunal de Valence.

Ces infractions, qui seront systématiquement relevées, constituent des délits au Code Pénal, punis de 6 mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende. »

Ordures non ménagères

La mise en place des îlots de propreté se poursuit, avec hélas son lot d'incompréhensions de la part des usagers, ou ce qui est plus grave, d'invincibilités. Si nous partageons parfois le sentiment de beaucoup de nos compatriotes qui ne trouvent pas toujours leur compte dans ces innovations (qui n'incombent pas au niveau local), nous sommes en revanche indignés par le comportement de certains, qui prétextant sans doute du changement de système, se laissent aller à faire n'importe quoi. Il est en effet purement scandaleux de constater dans certains cas que des sacs...et souvent bien d'autres choses sont amoncelés à côté des orifices des îlots alors que ceux-ci ne sont qu'à moitié pleins ! Outre les trop nombreuses interventions que les services communaux doivent effectuer au quotidien, une série de mesures est en préparation pour aider les personnes de bonne foi à ne plus se tromper...et sanctionner sévèrement les personnes mal intentionnées dont la négligence, pour ne pas dire la malveillance, indispose légitimement la grande majorité des rambertois.

Nouveau Train

UN PLUS POUR LA MOBILITE DES RAMBERTOIS

Nous sommes heureux de vous annoncer que TER Rhône-Alpes a mis en place un train supplémentaire les vendredis soir sur la ligne Lyon > Valence.

Cette nouvelle desserte offrira plus de facilités pour se déplacer aux habitants de Saint-Rambert-d'Albon.

UN TRAIN SUPPLÉMENTAIRE LES VENDREDIS SOIR

LYON > ST-RAMBERT-D'ALBON

HORAIRES DU NOUVEAU TRAIN

Chaque vendredi soir (sauf jours fériés), un nouveau train au départ de Lyon Part-Dieu dessert la gare de St-Rambert-d'Albon, permettant aux habitant(e)s de St-Rambert-d'Albon de passer une soirée sur Lyon.

Retrouvez ci-dessous les horaires de cette desserte :

* (Sauf jours fériés)	VENDREDI *
Lyon Part-Dieu	22.20
Vienne	22.40
St-Clair-les-Roches	22.48
Le Péage de Roussillon	22.55
St-Rambert-d'Albon	23.02
St-Vallier-sur-Rhône	23.10
Tain-l'Hermitage-Tourmon	23.20
Valence-Ville	23.30

CORRESPONDANCE DEPUIS PARIS

La mise en place de ce nouveau train permet aux habitant(e)s de St-Rambert-d'Albon de bénéficier d'une meilleure correspondance avec le TGV en provenance de Paris :

TGV

Paris 19.58 > Lyon Part-Dieu 22.03

TER

Lyon Part-Dieu 22.20 > St-Rambert-d'Albon 23.02

PLUS D'INFORMATIONS

INTERNET : SNCF TER Rhône-Alpes

ALLO TER : 09 69 32 21 41 (Appel non surtaxé)

GARES & BOUTIQUES SNCF

La Cigale

La commune a adhéré au hotspot Wifi cigale, qui va permettre aux utilisateurs du parc de St rambert d'albon de profiter d'un service de connexion wifi gratuite.

La communauté de communes portes de DrômArdèche a donné l'opportunité, pour une durée de 3 ans et pour les communes le désirant, de s'équiper d'une borne wifi.

Ainsi, les Rambertois et nos visiteurs pourront profiter d'une connexion gratuite dans le Parc de ST RAMBERT D'ALBON

Les adresses mails des utilisateurs sont utilisées uniquement pour gérer le service, elles ne sont pas utilisées à des fins de prospection commerciale.



ETAT-CIVIL



Félicitation à :

Pierre SACHETAT et Laïcka MOUSSA pour leur mariage célébré le 11 avril 2015.
Yasar SAKER et Gülendäm AYKAC pour leur mariage célébré le 18 avril 2015.
Arthur BERTHON et Constance DUREZ pour leur mariage célébré le 25 avril 2015.
Bathelemy GIRAUD et Roxane ROUZET pour leur mariage célébré le 16 mai 2015.
Patrice BETTON et Poornima SOOCHIT pour leur mariage célébré le 27 mai 2015.



Bienvenue à :

Nathaniel PICH
Mina BOZLAK KAYA
Melike ERTEK
Elif ÇETINER

Andhy ARNAUD



Décès

Joséphine PERETTO
(BABORIER)
David ROMATIF
Suzanne MOUFLIER

Amérise SANFILIPO
Paule MALATRAIT
Boris MANIN
Odette DUBS
Bernadette LOCUFIER

ENVIRONNEMENT

Alerte à la population

Notre commune a été dotée d'une sirène d'alerte à la population reliée au réseau national d'alerte.

Le 01 Juin 2015, des essais concluant ont été réalisés, elle est donc désormais opérationnelle. Voici quelques rappels utiles sur les mesures à prendre en cas d'alerte.

Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure

Le signal national d'alerte
Son montant et descendant émis par les sirènes.
L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence
Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes
Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

L'alerte : un danger imminent ou en cours
> Réagissez immédiatement.
> Adoptez les **comportements réflexes** de sauvegarde

Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment.

Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.

Tenez-vous informés
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

A côté d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître.
Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Ou sur :
www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr
www.prim.net

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
SECURITE CIVILE

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL

Accompagnement Scolaire

Devenez Bénévole

Accompagnement à la Scolarité Saison 2015/2016

(reprise programmée au 14 septembre 2015)

Le Centre Social et Culturel Municipal, grâce à un groupe de bénévoles, propose un accompagnement scolaire pour les enfants du primaire et du collège deux fois par semaine. Celui-ci s'inscrit dans le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Ces séances ont lieu au CSCM le **lundi et le jeudi de 17h00 à 18h30**, du CP à la 3^{ème} et associent aide aux devoirs / ateliers ludiques (échecs, dames, jeux divers...)

Nouveauté 2015!!! Des bénévoles interviennent durant les TAP (réforme des rythmes scolaires) à l'école F.A. Martin et encadrent des élèves du CP au CE1.

Chaque encadrant accompagne 2 ou 3 enfants selon l'âge et le niveau afin de proposer un travail de qualité et un suivi personnalisé.

Vous êtes disponible, actif, étudiant, retraité, sans emploi...

Vous avez envie de vous investir et de partager vos connaissances...

Nous avons besoin de VOUS pour accompagner les enfants dans leur scolarité et soutenir notre valeureuse équipe de 14 bénévoles!

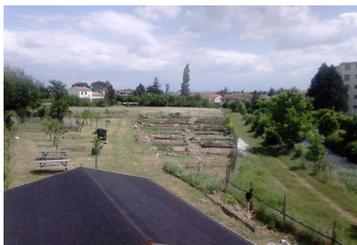
Contacts: Centre Social et Culturel Municipal Rosa Parks» 04.75.31.11.88

Cyril : référent Accompagnement à la Scolarité

Mail: jardins@ville-st-rambert.fr



Jardins



Chères et chers Rambertois!
Nos jardins «Partage et Cultures» sont en effervescence!

36 familles cultivent 67 parcelles de 20m² à proximité du quartier Clairval.

A l'approche de l'été, nous sommes en quête de matériel pouvant nous permettre de stocker l'eau.

Si dans votre jardin ou au

fond de votre garage vous possédez une citerne, une cuve, un bidon, une poubelle,... inutilisés, cela nous intéresse!!!

Dans ce cas, rapprochez-vous de Cyril au Centre Social et Culturel Municipal «Rosa Parks» au 04.75.31.11.88. Il se fera une joie de vous débarrasser...

Cuisine en Partage



Le groupe « **Cuisine en Partage** » se réunit les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois de septembre à juin. Chacune partage sa recette traditionnelle que nous confectionnons ensemble. Entre plats et desserts, nous nous régalaons !

CABINET GABET AVOCAT

Spécialiste en Droit du Travail
Spécialiste en Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Cabinet principal
65, rue Steinberg
26140 St Rambert d'Albon

Cabinet secondaire
1, rue Ferdinand Marie
26000 Valence

Tél. 04 75 31 02 60

Courriel : cabinet@cabinetgabet.com
www.cabinetgabet.com



Boulangerie - Pâtisserie

A la petite Comtesse

Christophe Morandat



13, rue Lucien Steinberg - 26140 St Rambert d'Albon
Tél. 04 75 31 00 55

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL

Fenêtre Ouverte sur

Les différents groupes du CSCM Rosa Parks ont plein de projets pour cet été : sortie culturelle pour les un(e)s, sorties familiales, restaurant, pique-nique et soirée festive pour les autres !



Cette année encore le Conseil Départemental de la Drôme offre des places pour assister à une séance de théâtre

qui se joue dans l'enceinte du château de Grignan et un service de car : une dizaine de personnes participant à des groupes du CSCM pourront ainsi en bénéficier et avoir la chance de découvrir trois pièces de Feydeau mises en scène par Didier Bezace.

Le groupe « **Fenêtre Ouverte Sur** », qui se réunit tous les jeudis de 16h30 à 18h30, organise une fois par mois une sortie au restaurant. Pour la rentrée de septembre, une art-thérapeute accompagnera ce groupe dans la réalisation d'une œuvre collective. L'objectif étant de faire connaître les différentes formes d'isolements et de communiquer.

Le « **Collectif Solidaire** », qui a déjà préparé le Repas Solidaire 2014, a organisé « Rosa Parks en Fête ! », qui a eu lieu le 4 juillet 2015 au Centre Social.

Il a été proposé à partir de 16 h de nombreuses activités : concours de pétanque, foot, jeux en bois, tombola. Un espace petite enfance a été également installé. A partir de 19h un buffet a été offert par le groupe « **Cuisine en Partage** ». Enfin, pour le repas, chacun(e) a apporté un plat ou une boisson à partager avec tous les convives

Cafés Parents

Les Cafés Parents « **Une Parent'Aise à l'école** » se sont terminés au mois de juin. Cette année encore, plus d'une centaine de parents ont pu assister à ces temps de rencontres conviviaux animés par des professionnelles de l'enfance et de la parentalité (éducatrice spécialisée, psychologue et diététicienne). Ces Cafés ont eu lieu dans les quatre écoles maternelles et élémentaires de Saint Rambert d'Albon.

Les bilans sont en cours et l'action reprendra très certainement en septembre 2015.

Le groupe « Echanges de Savoirs » se réunit tous les lundis et vendredis de 14h30 à 17h. Bonne humeur et convivialité sont au programme !

Le mercredi 17 juin a été organisé un pique-nique intergénérationnel dans le parc de Bonrepos avec tous les groupes du Centre Social.

Enfin, le groupe d'habitant(e)s s'est réuni au CSCM pour organiser des festivités quatre vendredis de Juillet, nommées les « **Vendredis de l'été** ». Ainsi sera proposé une soirée Contes pour les enfants et leurs parents le vendredi 10 Juillet, le 17 aura lieu une soirée jeux de plateau et de cartes, le 24 sera dédié aux tournois sportifs (foot, pétanque) et enfin le 31 sera une soirée kermesse !



SIMSIR Mehmet
06 85 81 32 63

50 avenue Dr. Lucien Steinberg 26140 St. Rambert d'Albon
Tél. 04 69 29 25 22 - imprimerie.nazar@sfr.fr

Ecoles Publiques : Horaires / Temps D'activités Périscolaires

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2015

Suite aux demandes des conseils d'écoles et aux réponses des parents lors de l'enquête du mois de mars dernier, la municipalité a décidé de modifier les horaires des deux écoles du centre à partir de septembre 2015.



LES HORAIRES DES ECOLES PUBLIQUES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2015



ECOLE ELEMENTAIRE F.A MARTIN

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	8h45-11h45 et 13h45-16h00	TAP	16h-16h45
Mercredi	8h45-11h45		

ECOLE MATERNELLE PIERRE TURC PASCAL

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	8h30-11h30 et 13h30-15h45	TAP	15h45-16h30
Mercredi	8h30-11h30		

ECOLE INTERCOMMUNALE DE COINAUD (pas de changement)

Lundi, vendredi	8h30-11h30 et 13h30-16h00	TAP	16h-16h30
Mardi et Jeudi	8h30-11h30 et 13h30-15h30	TAP	15h30-16h30
Mercredi	9h-12h		



Dans chaque école, les temps TAP restent des temps de détente avec des activités diverses et variées selon l'âge des enfants.

Comme cette année, les journées scolaires ayant déjà de fortes contraintes pédagogiques, il ne sera pas recherché une quelconque performance. L'objectif recherché, que ce soit dans les activités sportives ou artistiques, restera le plaisir.

Pour rappel : Ces temps ne sont pas obligatoires.

La municipalité conservera la **gratuité** et amplifiera son engagement à recruter des intervenants qualifiés pour encadrer les enfants.

Dans cette optique et afin que les intervenants travaillent tous de la même façon, la mairie va organiser une formation de 3 jours pour tous les intervenants TAP (en deux sessions : une fin Août 2015 et une en Octobre 2015).

 L'ensemble de l'équipe municipale souhaite aux enfants, comme aux parents, de bonnes vacances 

VIE SCOLAIRE

Groupe Scolaire Pierre Turc Pascal

Projet cirque à l'école maternelle publique Pierre Turc Pascal

L'équipe enseignante de la maternelle avait choisi le thème du cirque pour cette année scolaire. Grâce au financement de la municipalité, les 220 élèves ont assisté à un spectacle de grande qualité de 1h30 sous le chapiteau du cirque PINDER le 10 avril. Un pique-nique au parc de la Tête d'Or a fait suite à ce grand moment.



Depuis le mois de janvier, dans le cadre du même projet, les 9 classes ont travaillé en collaboration avec l'école de cirque de Salaise-sur-Sanne « Home Patoche Compagnie » pour 10 séances hebdomadaires en ateliers proposant du matériel spécifique et très varié. Les enfants se sont exercés à différents numéros d'acrobatie et d'équilibre dans le but de préparer un spectacle pour les parents le 23 mai à la salle polyvalente. Les petits artistes étaient tous très fiers de montrer leur talent à leurs proches. L'équipe enseignante est très satisfaite de leur prestation.



Ecole F&A Martin

110 élèves de CE2 et CM1 (9 et 10 ans) de l'école Martin ont participé à une classe découverte au centre du Piroulet à Vassieux-en-Vercors, du 07 au 10 avril dernier. Escalade en milieu naturel, randonnée, visite du musée de la Préhistoire et de la grotte de la Draye blanche, atelier préhistoire, piscine détente et bien sûr boum le dernier soir étaient au programme de ce séjour. Si l'on ajoute à cela le fait que la totalité du séjour s'est déroulé sous un soleil printanier radieux, on obtient une semaine bien remplie, riche en découvertes diverses et variées et bon nombre de souvenirs gravés à tout jamais. La prochaine classe découverte aura lieu dans deux ans.

L'actualité de l'école Martin en cette fin d'année scolaire, c'était le passage en REP (=Réseau d'Education Prioritaire, voir l'article consacré à cette actualité) dès l'an prochain et le changement des horaires de fin des cours : l'école Martin finira 4 soirs par semaine à 16h00 pour plus de régularité. Il y aura toujours classe le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

Le directeur de l'école, M. Olivier BERTHIER, est à votre écoute au 04.75.31.02.67



Écoles maternelle PT Pascal, Élémentaire F et A Martin et Collège F Berthon,

Passage en REP (=Réseau d'Éducation Prioritaire) du collège Fernand Berthon, de l'école élémentaire F. et A. Martin et de l'école maternelle Pierre Turc-Pascal à la rentrée de septembre 2015.

Dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire et en lien étroit avec la politique de la ville, 3 établissements de la commune, qui accueillent au total plus de 1000 élèves, passeront en REP dès la rentrée de septembre 2015. Ce classement en REP vise à réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et à favoriser la réussite de tous les élèves. Concrètement, cela se traduira sur le terrain à Saint Rambert d'Albon de différentes manières : scolarisation des enfants de moins de 3 ans, création sur l'école Martin d'un poste de maître supplémentaire à plein temps dans le cadre de l'opération « plus de maîtres que de classes », mais aussi ouverture d'une 16^è classe, ce qui aura pour effet de faire baisser le nombre moyen d'élèves par classe (de 26 en moyenne actuellement à un peu plus de 24 après), plus de cohérence et de projets communs entre ces 3 écoles, projets numériques grâce à des classes tablettes dont nous pourrions être dotés prochainement, plus de stabilité au niveau des équipes enseignantes etc...

Collège les Goélands

Quand la culture s'invite au Collège Les Goélands ...

Rencontre avec un auteur ...

Les élèves de 6^e ont eu la chance de rencontrer Christine Féret-Fleury, auteur de romans pour enfants, adolescents et jeunes adultes.

Les rencontres se sont déroulées au CDI du collège, en présence des professeurs de français et des documentalistes.

Plusieurs livres avaient été proposés par Mme Orand, documentaliste et M. Pouchoulin, professeur de français : Chaân, histoire d'une jeune fille rebelle au temps préhistorique, Pégasus,

qui entraîne les lecteurs au pays des chevaux ailés, SOS Titanic, ou encore les romans Les anneaux du temps, qui nous emmène au temps des momies ou au cœur du Moyen-âge ...

Les jeunes 6^e ont pu poser des questions à Christine Féret-Fleury, qui a su captiver leur attention, tant sur son métier d'auteur, que sur les histoires qu'ils avaient lus. Christine Féret-Fleury, qui passe du fantastique à l'historique, ou mêle parfois les deux, a expliqué les différentes étapes de l'écriture d'un roman, notamment la phase de recherches quand elle écrit un roman historique et qu'elle veut tout savoir sur la vie quotidienne des gens

d'une époque ... un moyen de donner du sens aux apprentissages enseignés au collège.

Ces rencontres sont, pour nos jeunes, une motivation à la lecture plaisir, et sont toujours un moment de partage et d'ouverture très appréciés par tous ... enfants et adultes.



Du spectacle vivant au Collège Les Goélands ...

Le Collège Les Goélands a accueilli la compagnie du « Théâtre sous la pluie » pour son spectacle « Molière en fanfare » : une représentation le matin, à la salle polyvalente de St Rambert, pour les 6^e et les 5^e, et une l'après-midi pour les 4^e et les 3^e.

Le spectacle reprend des scènes cultes des grandes pièces de Molière, en accord avec les programmes scolaires de chaque niveau du collège. Les scènes s'enchainent et le rythme est soutenu, entre chaque pièce, par une musique entraînante et des intermèdes

modernes faisant le lien entre l'époque de Molière et la notre.

« Molière en fanfare », c'est une mise en scène originale où les spectateurs voient les comédiens « se transformer » sur scène : ils se maquillent et changent de costume devant le public et, petit à petit, entrent dans leur personnage ... des comédiens talentueux et proche de leur public.

C'est une excellente ouverture sur l'œuvre de Molière et l'art théâtral ... une occasion de voir du spectacle vivant. Les rires des élèves et des professeurs témoignent d'un excellent moment passé ensemble.



VIE SCOLAIRE

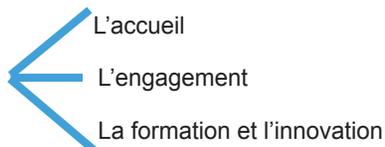
Ecole St-François les Goélands

Ecoles St François/Les Goélands

314 élèves répartis sur 11 classes

- 16 enseignants
- 1 enseignante spécialisée
- Des locaux rénovés et bien équipés
- Des locaux sur 2 sites
- Des écoles au sein d'un ensemble scolaire
- Des projets de construction
- Un ensemble scolaire qui s'est beaucoup agrandi ces dernières années.

NOTRE PROJET



- Un projet d'école en 4 axes s'appuyant sur le constat des difficultés rencontrées par les enfants.
- Deux projets pédagogiques partagés par toutes les classes chaque année (scientifiques, artistiques, sportifs...) pour permettre à chacun de valoriser ses talents sans perdre de vue la formation globale de l'enfant.

o La danse animée par un danseur professionnel.

o Olympuces : rencontre sportive. o Les CM2 ont observé l'éclipse le 20 mars 2015 o Course d'orientation



o Spectacle de théâtre et de magie o Rugby



o Sécurité routière

o Tennis

o L'innovation

- avec l'aménagement du temps scolaire



- avec une activité péri-éducative : l'anglais

o Intervention d'une diététicienne

o Croisière sur le Rhône

- avec l'aménagement du temps scolaire



- avec les ateliers de relaxation

LE CONSEIL MUNICIPAL

MANDATURE 2014-2020 : INFORMATION IMPORTANTE

On ne commente pas une décision de justice...mais on peut informer la population :

La liste «Expérience et Avenir», emmenée par Gérard Oriol, avait demandé au Tribunal Administratif de Grenoble l'annulation des opérations électorales qui se sont déroulées le 23 mars 2014 dans le commune de Saint-Rambert-d'Albon.

Par jugement n°1401691 du 3 juin 2014, le tribunal administratif a rejeté leur demande.

Par une requête enregistrée le 7 juillet 2014 au Secrétariat du Conseil d'Etat, les mêmes personnes demandaient l'annulation du jugement du tribunal administratif de Grenoble et l'annulation des opérations électorales.

Le 5 juin 2015, le Conseil d'Etat a rendu sa décision : la requête de M. Oriol et autres est rejetée.

Fin du Feuilleton !

OPPOSITION MUNICIPALE

Statuant au contentieux, dans sa séance du 21 mai 2015, puis lors de la lecture de l'arrêt le 5 juin 2015, le Conseil d'Etat a rejeté la requête déposée après le jugement du tribunal administratif de Grenoble en date du 3 juin 2014, relative aux opérations électorales du 23 mars 2014. Le Conseil d'Etat, plus haute instance nationale, a aussi rejeté la demande d'indemnisation de 1100 Euros sollicitée par M. Bourget.

Démocratiquement, notre groupe restera vigilant sur toutes les démarches et orientations de la majorité municipale, en émettant nos remarques, nos appréciations et nos critiques, en rappelant qu'une commune constitue un ensemble, ce n'est pas qu'un certain nombre de personnes privilégiées.

S'agissant de démocratie locale, l'article L.2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3500 habitants, les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale peuvent disposer sans frais du prêt d'un local administratif, avec matériel de bureau et de télécommunication. Notre groupe d'opposition va donc déposer une demande en ce sens.

Depuis la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information gé-

nérale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression et l'opposition. La loi vise toute publication d'une collectivité dès lors qu'elle s'adresse à large public et non à un public restreint. Cette même loi s'applique aussi au site internet où un espace doit être réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Lors de la séance du 14 avril 2015, le budget 2015 a été adopté malgré notre opposition. Si nous avons refusé de voter ce budget, c'est à cause des incohérent qu'il recelait.

En effet, pendant 6 années, Vincent Bourget et ses colistiers n'ont eu de cesse de critiquer notre gestion qui comportait selon eux, trois défauts principaux : l'endettement, la vente de biens de la commune et le transfert entre budgets. Or, que constatons-nous dans ce budget ? Qu'arrivés aux manettes, ils font exactement ce qu'ils nous reprochaient, en poussant le vice jusqu'à tout faire sur le même budget : un emprunt va être contracté cette année, la maison Cortey (acheté en 2009, malgré leur opposition) va être cédée, et le budget assainissement va transférer 209 000 € au budget principal (délibérations du 14/05/2015). Pendant la campagne, une baisse de prix de l'eau et de baisse n'a pas eu lieu, ils veulent «rançonner les usagers».

Devant de tels reniements, c'est sans trembler que nous nous sommes opposés à ce budget.

Nous avons dû aussi «remettre les pendules à l'heure» quant à la gestion de la commune. NON, nous ne sommes pas surendettés ! NON, nous ne sommes pas au bord de la faillite ! Les emprunts contractés les années passées ont notamment permis des investissements productifs (trésorerie, villas de la gendarmerie, ...) qui vont générer des revenus immobiliers de l'ordre de 253 600 €...Pas mal pour des investissements censés être à fonds perdus ! Nous rappelons que les emprunts contractés sont à taux bas et fixes, ce ne sont pas des emprunts toxiques.

Félicitations à Gérard ORIOL qui, début mai 2015, a fait son entrée au sein de l'assemblée régionale où il siège dans trois commissions : «développement rural et agriculture», «tourisme et montagne», et «formation initiales et lycées».

L'équipe d'Opposition Municipale Rambertoise : Gérard ORIOL, Rose-Marie CHAUTANT, Jean-Pierre ANDROUKHA, Marie-Jo SAUVIGNET, Maryse SANCHEZ, Pierre BARJON, Guillaume EPINAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 13 mars 2015

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2015
2. Transfert des services ADS à la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche
3. Convention cadre de participation financière CNFPT
4. Convention de partenariat entre le CSCM de Saint Rambert d'Albon et la Communauté de Commune Porte de DrômArdèche
5. Convention de partenariat aide à la formation BAFA/BAFD entre la Communauté de Commune Porte de DrômArdèche et la Commune de Saint Rambert d'Albon
6. Convention pour l'animation des actions AGR'EAU26-2015
7. Convention d'adhésion à l'Association VACANCES OUVERTES.



Conseil Municipal du 14 avril 2015

1. Transfert de l'excédent d'exploitation du budget annexe assainissement au budget principal ville
2. Reprise anticipée du résultat 2014 – Budget Principal
3. Vote du Budget principal
4. Reprise anticipée du résultat 2014 – Budget annexe Assainissement
5. Vote du Budget Assainissement
6. Reprise anticipée du résultat 2014 – Budget annexe Eau
7. Vote du Budget Eau
8. Vote des taux des impôts locaux 2015
9. Signature d'une convention d'études et de veille foncière avec EPORA et la Communauté de Commune Porte de DrômArdèche
10. Convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage – aménagement de la friche SONNIER
11. Convention d'occupation du domaine public pour l'implantation d'ilots de propriété
12. Indemnité forfaitaire pour élections

Conseil Municipal du 22 mai 2015

1. Vote des comptes de gestion 2014 / Commune – Assainissement – Eau
2. Vote des comptes administratifs 2014 / Commune – Assainissement – Eau
3. Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents
4. Avis sur enquête publique concernant l'aménagement de l'Oron (quartier des clavettes)
5. Avis sur le projet d'extension de la carrière cheval à PEYRAUD (Ardèche)
6. Renouvellement d'un emploi CUI-CAE aux Services Techniques
7. Renouvellement d'un emploi contractuel à temps non complet de chargé de communication
8. Modification du tableau des effectifs du personnel
9. Demande d'admission en non-valeur
10. Vœu pour une permanence de la Caisse primaire d'assurance maladie
11. Subventions de l'agence de l'eau gérées par le Département de la Drôme
12. Mandat spécial donné à un élu pour la participation à l'inauguration de la salle des fêtes de KERNEN (Allemagne)

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie.



CTCM
Ensemble métallurgique

Grégory BERTHOLD
Gérant
gregory.berthold@groupeberthold.fr



Z.I. Fixemagne - 26140 ST-RAMBERT D'ALBON
Tél. +33 (0)4 75 31 28 17 - Fax +33 (0)4 75 31 20 87



La cabane à Lolo
SNACK BAR FRITERIE PÊCHE (Appâts vivants)

Ouvert tout les jours sauf le mercredi.

2, av Pierre Semard - 26140 St Rambert d'Albon - 04 75 03 13 96

UNE PAGE D'HISTOIRE

Les Eaux des Granges

Au XIX^e siècle, les avancées technologiques, notamment l'invention de la machine à vapeur, ont permis de rêver à « l'eau au robinet pour tous ». Entre 1865 et 1900, en lien avec les grands travaux du baron Haussmann, la capitale va se doter d'un réseau d'eau potable et courante, et la plupart des villes réexaminent leur alimentation en eau. C'est aussi à cette période que naquirent les premières grandes sociétés de distribution de l'eau potable.

Près de nous, les « bourgeois » des environs ne manquèrent pas de s'associer à ce courant : à Anneyron, Joseph Raymond Baboin, propriétaire-rentier demeurant à Saint Vallier, qui possédait le Domaine des Granges, Louis Moreau de Bonrepos, propriétaire à Saint Rambert, et Etienne Chabaud, de Roiffieux, propriétaire du Domaine de Coineaud, entreprirent d'approvisionner le village de Saint Rambert, alors en pleine expansion avec l'arrivée du chemin de fer, et le hameau de Coynaud, en eau. Ainsi, à l'issue d'une période de fouilles, furent créés deux syndicats –terme qu'il faut entendre dans son sens premier de groupement de personnes pour la gestion d'intérêts communs- qui existent encore aujourd'hui : le syndicat des eaux des Granges, en 1895, et l'Association syndicale des eaux des Fontaines de Coineaud et Saint Rambert, en 1877.



Si la constitution du syndicat des Eaux des Granges n'aboutit que le 29 décembre 1895 avec l'établissement d'un cahier des charges, par devant Maître Fièrè, notaire à Saint Romain d'Albon, et Maître Bogenez, notaire à Saint Vallier, les démarches avaient commencé bien plus tôt, puisque dès 1866, Joseph Raymond Baboin signait chez Maître Collet, (prédécesseur de Maître Bogenez) notaire à Saint Vallier, quatre actes de cession de droits de fouilles et de passage sur leurs propriétés :

- Le 20 Août, avec M. François Champelay, propriétaire à Anneyron, quartier des Jacquiers, pour sa terre, dite « La Valentinière », moyennant la somme de 100 Francs.
- Le 16 Octobre, avec M. François Baron, propriétaire à Anneyron, quartier du Charpillon, contre la somme de 50 Francs.
- Le 16 Octobre, avec M. Joseph Baron, propriétaire à Anneyron, également au quartier du Charpillon, pour la même somme.
- Le 16 Octobre, avec M. François Genthon, propriétaire demeurant aux Percivaux, pour son pré situé aussi aux Percivaux, contre la somme de 50 Francs.

M. Baboin avait alors, préalablement, obtenu « des autorités compétentes l'autorisation d'établir des canaux, bourneaux, et tous autres travaux d'art, le long des différentes voies publiques et sur la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille dans sa traversée de la route nationale, pour amener sur divers points de la commune ...les eaux qu'il a recueillies et pourrait recueillir ensuite des droits dont il est concessionnaire » :

- Arrêtés du Préfet, des 29/08/1894 et 04/09/1894, et 05/10/1895.

- Arrêté du Maire de Saint Rambert d'Albon, du 23/11/1895.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Les Eaux des Granges

Une commission provisoire nommée au cours d'une assemblée générale des souscripteurs, composée de MM. Loubat, Revouy, Ternaud, Pillon et Reynaud ont procédé à un jaugeage qui a permis de constater un débit moyen de 260 litres à la minute. Ces eaux étaient réunies dans un réservoir de départ situé dans son domaine : le bassin des Granges, et M. Baboin souhaitait vendre 175 litres à des tiers. Pour cela, il devait amener l'eau depuis son domaine jusqu'à Saint Rambert, en passant le long du chemin d'Anneyron à Saint Rambert et de la nationale 7, jusqu'à « la maison du sieur Coindet » : là, les eaux seraient divisées en deux, une partie ira vers le Sud, « jusque devant la maison de Maurice Perret », l'autre partie, jusqu'à « l'endroit actuellement désigné par une place publique pour descendre ensuite jusqu'au passage à niveau du chemin de fer ; elles traverseront... ».

Tout est soigneusement précisé dans le cahier des charges du 29 décembre 1895 : les conduits devront être réalisés « en ciment de Grenoble de première qualité, établis sur un lit de sable ou de gravier de façon à en assurer la solidité ». M. Baboin garantit, du reste, les futurs acquéreurs pendant 5 ans, contre d'éventuelles dégradations pouvant se produire sur ces installations. Le robinet régulateur permettant d'amener l'eau chez chaque acquéreur devra être « de type dit P.Laboureau », et sera à la charge dudit acquéreur.

Dix-sept articles réglementent ensuite minutieusement le déroulement des opérations ; un second acte notarié dresse la liste des acquéreurs, et le nombre de litres acquis par chacun, aussi nous proposons-nous de continuer ce récit dans un prochain bulletin, et pourquoi pas, enrichi de vos propres souvenirs et précisions ?

Andrée AUGER



Un grand merci à Mme AUGER pour sa participation au bulletin pour «une page d'histoire», auteur également sur le bulletin précédent de l'article sur «Wilfride Piollet»



**SPÉCIALISTE REMPLACEMENT
VITRAGE AUTO & PARE-BRISE
SOUS 24 HEURES**
sur votre lieu de travail ou à domicile

Votre interlocuteur unique
Anthony Arnaud
06 83 95 17 28
antoglass1@gmail.com

ZOOM SUR...L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

C'est à l'occasion d'une visite du circuit de l'eau au sein de notre commune que les élus de la commission environnement et voirie on pu poser des questions aux agents de la LYONNAISE DES EAUX / SUEZ, ancienne SDEI (Société Distributions d'Eaux Intercommunales)

Qu'est-ce que l'eau potable ?

La qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur dépend d'une part de la qualité de l'eau de la rivière ou de la nappe souterraine dans laquelle l'eau est prélevée, d'autre part des traitements effectués après le prélèvement. Il est donc nécessaire de préserver la qualité de la ressource en amont du prélèvement afin de réduire le degré de traitement nécessaire pour sa potabilisation.

De nombreux contrôles sont effectués tout au long de la chaîne de production d'eau potable : au point de captage, à la station de traitement, au niveau des réseaux de distribution...

L'eau potable est une eau qui ne doit pas porter atteinte à la santé de celui qui la consomme. Elle doit répondre à une série de critères, définis par la loi :

- paramètres organoleptiques (coloration, odeur, saveur,...)
- paramètres physico-chimiques (température, pH, chlorures, sulfates)
- paramètres chimiques (substances indésirables, toxiques)
- paramètres micro-biologiques
- paramètres micro-polluants

L'eau potable fait l'objet de nombreux contrôles sanitaires :

- au point de captage
- en production :
- et en cours de distribution.

Lorsque ces critères ne sont pas respectés, l'eau est déclarée non potable.



Captage des Teppes à ST Rambert d'Albon. Ici est prélevé l'eau dans le milieu naturel. La ressource est pompée par forage dans des nappes souterraines. Afin d'éviter la pollution de ces sources, des périmètres de protection sont installés.

ZOOM SUR...L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

L'eau que nous utilisons provient du réseau public d'eau.

Celui-ci peut être alimenté par un cours d'eau, une nappe phréatique ou encore une source.

Les eaux de surface (cours d'eau, lacs, étangs), alimentées par le ruissellement des eaux de pluie, sont utilisées pour l'approvisionnement en eau. Il faut faire attention à concilier les débits du cours d'eau et les besoins des consommateurs, (pour ne pas assécher le cours d'eau, par exemple).

Les eaux souterraines proviennent de l'infiltration des eaux de pluie dans une couche de terrain perméable. Elles constituent alors une nappe aquifère. De qualité constante, elles bénéficient également, vis à vis des pollutions, d'une meilleure protection naturelle que les eaux superficielles. Elles peuvent être captées directement dans le sous-sol par forage (ou puits).



Pour rendre l'eau potable. Une fois prélevée, l'eau subit plusieurs types de traitements afin de la rendre propre à la consommation. Ce traitement peut être très simple avec juste une désinfection au chlore lorsque l'eau captée est déjà de bonne qualité, ou plus complexe et l'on doit alors passer par une usine de traitement de l'eau.



L'eau au consommateur : L'eau est acheminée vers sa destination finale à travers un système complexe de conduites dotées de vannes et d'appareils de régulation.

Il est appliqué des traitements variés qui obéissent tous au même principe : éliminer les éléments de matière contenus dans l'eau par étapes successives, jusqu'aux organismes microscopiques comme les virus et les microbes.

Il est important de se préoccuper de la qualité et de la quantité d'eau. Pour cela, Il faut donc préserver la biodiversité et les milieux naturels, consommer raisonnablement l'eau, protéger les ressources ...

ZOOM SUR...L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT



Une fois rendue potable, l'eau est transportée à travers des réseaux de canalisations fermées. Son stockage s'effectue dans des réservoirs généralement situés en hauteur : bassins enterrés au sommet des collines ou châteaux d'eau. Son élévation assure une pression suffisante dans tout le réseau et permet ainsi d'avoir «l'eau courante». Les réservoirs représentent aussi une réserve d'eau potable pour les heures de grande consommation.



Centre Funéraire POLLET

Depuis 1895

*Pompes Funèbres-Marbrerie
Chambres Funéraires-Contrats obsèques
Permanence téléphonique 24 h/24 et 7 j/7*



Saint-Vallier
4 rue de Picpus
Tél : 04 75 23 02 43

Saint-Rambert-d'Albon
Impasse Lucien Chautant (Route d'Anneyron)
Tél : 04 75 03 56 57

ZOOM SUR...L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

LE TRAITEMENT DE L'EAU

Les eaux usées qui sortent de nos maisons sont acheminées jusqu'à la station d'épuration par des réseaux d'assainissement et subissent plusieurs traitements :



Le **dégrillage** et le **tamissage** consistent à faire passer l'eau dans des grilles plus ou moins fines, afin d'éliminer les gros déchets solides.



La **clarification** permet de rendre l'eau limpide en la débarrassant des petites matières en suspension qu'elle contient. On injecte dans l'eau un coagulant (réactif chimique) qui provoque le regroupement (coagulation) des particules. Celles-ci s'agglomèrent les unes aux autres et forment des « flocons » : c'est la **floculation**. Sous l'effet de leur poids, ces flocons se déposent au fond des bassins de **décantation**.



ZOOM SUR...L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

La filtration sur lit de sable élimine les derniers flocons. Elle consiste à faire passer l'eau à travers une épaisse couche de sable fin ou une membrane. Les particules encore présentes dans l'eau sont alors retenues au fil de leur cheminement dans le filtre (nettoyé régulièrement par envoi d'eau et d'air à contre-courant pour permettre aux flocons de se détacher des grains de sable).



La désinfection de l'eau, c'est la dernière étape : elle élimine tous les micro-organismes qui pourraient être dangereux pour notre santé. Attention, à ce stade l'eau n'est pas potable.



L'eau est ainsi purifiée et réinjectée dans le Rhône.



Alain SASSOLAS
Agent Général

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE*
Particuliers - Professionnels - Entreprises

**Intermédiaire en opération de banque*

10 av. Lucien Steinberg - 26140 St Rambert d'Albon
04 75 31 01 83 - www.sassolas-alain-assurance.fr

ZOOM SUR...L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

QUI GERE L'EAU POTABLE ?

En France la commune est responsable de la distribution d'eau potable. La moitié des communes gère directement ce service. Les autres le délèguent à une société privée.

La commune (ou la société privée) assure l'exploitation des usines de production d'eau potable, entretient en permanence le réseau, organise la relève des compteurs, et effectue des contrôles de qualité réguliers. À Saint-Rambert, c'est la Lyonnaise des Eaux à qui incombe cette tâche.



UNE SURVEILLANCE PERMANENTE ?

Les contrôles conjugués des pouvoirs publics et des professionnels font de l'eau potable l'un des produits alimentaires les mieux surveillés de France. La qualité de l'eau est soumise à un double contrôle.

Le contrôle des pouvoirs publics : il est effectué par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), sous l'autorité du préfet, à partir de prélèvements réalisés sur tous les réseaux. Le but de ces contrôles est de vérifier la qualité de l'eau, avant et après traitement, et aux points de distribution.

Les résultats de ces analyses sont communiqués aux autorités locales, responsables de la qualité de l'eau.

Le contrôle des sociétés de service des eaux : ces sociétés contrôlent en permanence la qualité de l'eau qu'elles distribuent, et vérifient qu'elle correspond aux critères légaux. Elles s'appuient sur des techniques très rigoureuses et des outils très élaborés pour effectuer leurs contrôles tout au long du parcours de l'eau.



Vue du sommet du Château d'eau des Basses Clavettes

VIE ASSOCIATIVE CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE

CAFÉ LECTURE

Ce samedi matin d'avril ensoleillé nous a vus réunis autour de livres très intéressants.

Nous vous invitons à trouver le détail de nos lectures sur notre blog jm-bernard.blogspot.fr

Prévoyez le prochain « café lecture » premier samedi de septembre, à 10h30.

Une photo de notre groupe.



Soirée : « Jean-Marc BERNARD »

A l'occasion du centenaire de la mort de Jean-Marc BERNARD, une rencontre a eu lieu à la médiathèque, le vendredi 3 juillet à 18h ,

On a ainsi pu assister à la lecture de ses lettres envoyées à sa mère pendant qu'il était au front; une exposition de cette correspondance étant installée dans la mé-

diathèque, ainsi qu'une causerie sur cette période de sa vie.

MOMENT MAGIQUE

Un «petit» public.....de plus en plus nombreux pour partager un moment magique tous les deux mois avec Lydie et Maryse.....



PRIX LITTÉRAIRE DES 5^{èmes}

Pour la 4^{ème} année consécutive, la ville de St Rambert d'Albon a renouvelé son initiative de promotion de la lecture avec ce prix qui récompense 1 œuvre de littérature jeunesse publiée en langue française (cette année 2 ouvrages sont traduits) et datant de moins de 3 ans.

Il est organisé par les médiathèques de St Rambert d'Albon et St Vallier, les 2 collèges de St Rambert d'Albon (et avait débuté avec le collège A Cotte de St Vallier, mais qui malheureusement en raison d'autres projets n'ont pu mener celui-ci à son terme), soit quand même 120 participants (qui ont lu au moins 1 livre).



Les résultats :

* Lauréat : 14-14 de Silène Edgar et Paul Beorn

* 2^{ème} : BLACK OUT de Brian

* 3^{ème} : LE JOUR DES POULES de Florence ThinardSelznick



PORTAILS ET FERMETURES DE BÂTIMENTS
g.grandautomatisme@pboret.com

Quartier les Fouillouses Nord
12, Route d'Anneyron
26140 ST RAMBERT D'ALBON
Tél. 04 75 31 24 13 - Fax 04 75 31 14 04

Site web :

www.serrurerie-boret.fr



SERRURERIE - FERRONNERIE - METALLERIE

boretmetallerie@pboret.com

VIE ASSOCIATIVE CULTURE

Comité des Fêtes



Marché aux puces de 6h à 18h
Place du 8 mai Buffet, buvette



"Si on dansait" 14h30
sur un air d'accordéon avec l'orchestre
Jo Berger et la participation de Jean-Yves
Serve et Claude Forot. Entrée 15 €



**3^{ème} salon
de l'auto**
Salle polyvalente Entrée gratuite



Sortie à Lloret de Mar (Espagne)
"le 2^e Voyage des Idoles"
Concert Dave, Linda de Souza
et Christian Delagrange + excursions
Tarif : 230 euros



**Un après-midi de Noël
avec Guignol et le Père Noël
suivi d'un goûter** 15h30
Entrée 3 € Salle des Fêtes



Réveillon de la St-Sylvestre
animé par l'orchestre
Fred Kohler
à partir de 19h30 Salle des Fêtes



La Rûche Rambertoise

Les vacances sont bientôt là.

La rûche reprendra ces activités à son local habituel (à côté de la Salle des fêtes).

Pour la rentrée du 7 septembre 2015, les personnes qui désirent nous rejoindre et passer un agréable moment ensemble seront les bienvenues.

Un minibus assure le ramassage des personnes qui ont des difficultés pour se déplacer.

Pour tous renseignements : Contactez Mme FRAUD Anne-Laure : 06-63-07-23-79.

Les Amis Des Claires

LES AMIS DES CLAIRES



Le jeudi 21 mai, les Amis des Claires ont fait une sortie au restaurant « Le Tahiti » : 52 personnes étaient présentes et ont profité pleinement de leur journée. Le repas était excellent et l'ambiance exceptionnelle : danse, déguisements ! Ce type de sortie est à renouveler.

Une permanence sera assurée du 1er juillet au 31 juillet 2015 par Claude Beal tous les jeudis de 14 h à 18 h à la salle d'activités sans goûter ni transport.

Le club sera fermé tout le mois d'août : reprise le 3 septembre 2015 !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !

VIE ASSOCIATIVE CULTURE

Rock'in Rambertois

La douzième édition du festival International de Rock'n'Roll 50 et musiques Roots 50 :

The Rockin Gône Party aura lieu le **samedi 21 novembre 2015**.

Pour cette douzième année, nous aurons la chance d'accueillir sur scène **THE RAPIERS**, un groupe anglais mythique qui va vous rappeler les légendaires Shadows tant par leur son très spécifique que par leur jeu de scène. Pour compléter ce programme exceptionnel, le groupe français actuellement le plus demandé dans les plus grands festivals étrangers, dans une ambiance rhythm'n'blues : **NICO DUPORTAL & HIS RHYTHM DUDES**. Dans un style rockabilly plus traditionnel et sauvage, en provenance du Pays de Galles : **GENE GAMBLER & THE SHUFFLERS**. En ouverture de la soirée, tout droit venus d'Angleterre, **THE SHOOTING STARS**, qui, avec leur « western'n'rockin » comme ils se définissent, mettent actuellement le feu aux scènes européennes.

Entre chaque groupe, 3 DJ officieront pour permettre aux danseurs de continuer à se défouler sur le parquet de la salle polyvalente.

Tout autour de la salle vous trouverez de multiples stands : vêtements vintage, disques et CD, bibelots années 50, chaussures... Devant, à l'extérieur de la salle, des voitures anciennes et US seront là pour vous souhaiter la bienvenue dès votre arrivée.

Lors du festival off, à 16 heures, au bar le Bibiyou, dans le centre ville de Saint Rambert, se produira le groupe régional **THE SWINDLERS** et sa chanteuse à la voix sensuelle.

AU PROGRAMME

A 20 h salle polyvalente :

- THE RAPIERS (Angleterre)
- NICO DUPORTAL & HIS RHYTHM DUDES (France)
- GENE GAMBLER & THE SHUFFLERS (Pays de Galle)
- THE SHOOTING STARS (Angleterre)
- Stands disques, fringues, bibelots 50's - Espace danse
- Record Hop avec 3 DJ : DJ Doug, DJ Berni, DJ Rockabilly Maniac

-Présentateur : Crazy Little Peter

*Expo voitures US et anciennes devant la salle polyvalente

A 16 h concert gratuit au Bar le Bibiyou :

-THE SWINDLERS (France)

Infos: www.facebook.com/rockingoneparty

Tel : 06.95.14.27.99

Tarifs : prévente 22 €/ au guichet 27 €

Point de vente billetterie à Saint Rambert d'Albon (à partir de mi septembre) :

- Bar Restaurant le Bibiyou - 52 Avenue Dr Lucien Steinberg

- Magasin Chaussure 2000 - 22 Avenue Dr Lucien Steinberg

Association Rock' In' Rambertois

7 clos du Soleil

26140 SAINT RAMBERT D'ALBON



The Rapiers



Nico Duportal

Rockin' Gône Party #12
Festival International de Rock'n'Roll 50

21 nov. 2015
SAINT RAMBERT D'ALBON (26)
50 Km nord de Valence - 50 Km au sud de Lyon
2 Km sortie A1 Chanas - Salle polyvalente
Ouverture des portes 20 h

16h THE SWINDLERS (Fr)
Festival Off - Bar le Bibiyou
Entrée gratuite
Papier sur réservation
Tel: 06.95.68.94.95

The Rapiers (UK)
www.therapiers.com

Nico Duportal & His Rhythm Dudes (Fr)
www.nicoduportal.com

Gene Gambler & The Shufflers (uk- Pays de Galles)

The Shooting Stars (UK)

Record Hop avec 3 DJ
Présentateur Crazy Little Peter
Stands Disques, Fringues, Bibelots 50 etc.
Espace danse avec parquet
Expo voitures pré 70 devant la salle (le soir)

PAF :
27€ sur place / 22€ sur réservation
Chômeurs - Etudiants 15€
Gratuit pour les mineurs accompagnés
1 entrée offerte par voiture pré 70

Informations :
Tél: 06.95.14.27.99
Web: www.rockrocky.com
Email: rockrocky@rockrocky.com
www.facebook.com/rockingoneparty

Billetteries : auprès des associations: Rockrocky.com et Rock'in Rambertois - Réseau Propts, Eric Auchan, Carrefour, Leclerc, Super U, Magasin Chaussure 2000 à Saint Rambert d'Albon
Tel: 06.95.68.94.95 - Bar Restaurant Le Bibiyou à Saint Rambert d'Albon Tel: 06.95.68.94.95 - Offices
Tourisme - En savoir Tel: 06.95.68.94.95 et Saint Vallier Tel: 06.95.29.95.95 - *Wobson Boul'Dingue à
Lyon Tel: 04.78.38.03.97 / 09.67.728.601

CHAUSSURE 2000
MAGASIN CHAUSSURE

Alain SASSIOLAS
MAGASIN CHAUSSURE

CRAZY TIMES
MUSIC

Annouay
Café

LE BIBIYOU
Bar - restaurant
Saint Rambert d'Albon (26)
06.95.68.94.95

Don du Sang



AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE ST RAMBERT D'ALBON ET ENVIRONS

Collecte de sang le mercredi 16 septembre 2015 de 15H00 à 19H00
Salle polyvalente Rue du Levant à St Rambert d'Albon

Nous vous attendons nombreux, de 18 à 70 ans révolus avec une pièce d'identité, les besoins en sang sont considérables. Accueil chaleureux lors des collectes où une collation vous est servie à la suite de votre don. Un espace jeux pour les enfants est aménagé.

Il faut savoir qu'en France :

19 dons nécessaires par minute

1 million de malades soignés par an

114 malades reçoivent des produits sanguins chaque heure

10000 dons par jour

D'avance merci de prendre un peu de temps pour venir faire votre don de sang.

Nous aurons un stand sur le Forum des Associations.

Notre banquet annuel aura lieu le samedi 3 octobre 2015.

Inscriptions et renseignements avant le 22 septembre 2015 au 04 75 23 51 93 (HR).

Pensons aussi aux dons de la moelle osseuse et dons d'organes.

Le sang = La vie

Le don de sang est basé, selon la loi et les principes éthiques qui en découlent sur :

Bénévolat, Volontariat, Anonymat, Non profit.

Rejoignez nous, ensemble sauvons des vies !

Contact 04 75 23 51 93

VIE ASSOCIATIVE SPORT

Racing club Rambertois

Si vous souhaitez découvrir le rugby et essayer, voici un rappel des horaires d'entraînements :

- **Ecole de rugby :** mercredi de 16h30 à 18 h (de 5 à 12 ans)
mercredi et vendredi de 18 h à 19 h 30 (13/14 ans)
de 19h30 à 21 h (15/16/17/18 ans)

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS EDR (école de rugby) LE 2 SEPTEMBRE 2015

- **Touch rugby :** lundi de 19 h 30 à 21 h
- **Séniors :** mardi et vendredi de 19h30 à 21 h. **REPRISE LE 18 AOUT 2015**

VIE ASSOCIATIVE

SPORT

Volleyball Rambertois

Le dynamisme et la bonne humeur du Volley Ball Rambertois !



Dès septembre, le VBR a su entamer la saison avec succès en organisant un tournoi au profit de la famille de Thybo, atteint de la mucoviscidose. Cette entrée remarquable a permis à une vingtaine d'enfants de découvrir notre discipline et de rejoindre les trente déjà présents au club depuis quelques années. En effet les enfants représentaient cinq catégories différentes allant de 6 ans à 15 ans. Quelques garçons ont apprécié cet autre sport de ballon.

Les compétitrices benjamines finissent l'année en milieu de tableau, encouragées par leurs aînées de moins de quinze ans qui terminent premières

au classement et première à la coupe Drôme Ardèche, leur permettant de participer aux finales régionales.

Nos adultes loisirs mixtes ont profité de cette saison pour construire un jeu plus soutenu, participer aux tournois les dimanches et venir également se faire remarquer lors du second tournoi déguisé organisé par le club en début d'année.

Le club souhaite à tous de merveilleuses vacances et vous donne rendez-vous début septembre lors du forum des associations, et pour la reprise des entrainements.

Renseignements au : 04 75 31 37 20 auprès de Mme Demuynck.



Gym volontaire de Coinaud

La gym de Coinaud reprendra ses activités le mercredi 16 Septembre

Les cours auront lieu de 19 h 30 à 20 h30 à la salle des fêtes du hameau

TOUJOURS AU PROGRAMME DU STEP, DU FITNESS, DES ABDOS, DES ETIREMENTS

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou essayer : 2 cours sont gratuits et sans engagements.

Pour divers renseignements au 06.30.87.08.97 04.75.31.18.44 04.75.31.13.29

VIE ASSOCIATIVE SPORT

Tennis Club Rambertois



Actualités de fin de saison

L'édition 2015 du tournoi annuel du TCR a regroupé plus de 400 inscrits venus de toute la région et s'inscrivait dans le cadre du masters Drôme Ardèche.

Plus de 500 matchs ont été joués sur 3 semaines. Le Juge-Arbitre, Philippe Vichard a géré cette complexe organisation sportive. Des poules donnent l'occasion à de nombreux joueurs, quels que soient leurs classements de disputer plusieurs matchs et des finales de tableaux.

A noter que de nombreux rambertois ont su se distinguer tant chez les garçons que les filles : Marie-Pierre Dechandon, Catherine Chenevier, Flore Forestier, Myriam Fouassier, Fabienne Genin, Manon Brame, Sylvie Begot, Romain Laborie et Christophe Itier

Des succès encore pour le TCR avec

des titres de champion Drôme/Ardèche tant chez les jeunes 12 ans que chez les vétérans mixtes +45. A signaler également le succès des filles lors de la phase départementale des raquettes FFT à Romans.

Le TCR vous offre un été de tennis ! Jouer au tennis tout l'été et disposer d'une carte du club gratuitement ? C'est possible avec l'opération Pass Tennis.

Pour y avoir droit, il suffit de passer nous voir et/ou de venir jouer lors de l'une des trois animations que nous proposons ces mois de juin et juillet. Vous vous verrez alors remettre un pass tennis qui vous permettra d'être



Équipe dames

licencié jusqu'à la fin de saison (30 septembre) et de jouer sur les courts extérieurs.

Pour connaître les détails de l'opération (dates et horaires), rendez-vous sur le site du tennis (www.tennis-saint-rambert.fr/) à partir du 15 juin.

Rentrée de l'école de tennis

Les inscriptions se feront les mercredi 2 et 9 septembre de 17h à 19h pour les nouveaux adhérents (première raquette offerte pour les 5 à 10 ans). Entraînements et formation sous la conduite d'enseignants professionnels. Pour tous renseignements : 06 70 71 93 73



Équipe raquettes FFT

EPGV



E.P.G.V. « VAL RHÔNE »

Envie de bouger,
de garder la forme,
de faire du sport ?

115 adhérentes ont participé assidûment aux cours proposés de septembre 2014 à juin 2015. Place aux vacances et rendez-vous en septembre 2015 pour une rentrée sportive et conviviale. Inscription et paiement au forum des associations début septembre.

Séances : **lundi 19h30 → 20h30** cours renforcement musculaire adultes
mardi 9h → 10h cours adultes/séniors
jeudi 9h → 10h cours adultes/séniors
jeudi 19h30 → 20h30 cours steps - aérobie - cardio adultes



Lieu : Salle des fêtes - Rue du Levant – St Rambert d'Albon

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVES

FAR Handball



La saison 2014-2015 s'est bien terminée avec une assemblée générale qui s'est déroulée le 24 mai avec un tournoi en interne.

Toutes les équipes du FAR HANDBALL ont bien fini leur championnat.

L'équipe sénior filles de Fanja GROSJEAN a bel et bien fini sa saison en se classant 6^{ème} sur 12. Quant aux garçons des Mickael TEIL et BUFFA, ils terminent 3^{ème} et l'équipe 2, 2^{ème} à un tout petit point des 1^{er}.

Les -16 ans F de JB REVOUY n'ont pas à rougir de leur dernière place, étant donné que cette année il n'y avait que des débutantes. Les -16 ans G de Fanja GROSJEAN finissent eux 5^{ème} avec une

excellente saison malgré un effectif très restreint.

Les -14 ans G de Fanja GROSJEAN ont une belle 3^{ème} place. Les -12 ans G compétition de Richard FANGET terminent 5^{ème} de leur poule et les -12 ans découverte de Mickael TEIL ont fait un joli parcours cette saison.

N'oublions pas les plus jeunes, tel que le baby hand, le minihand et enfin les loisirs qui n'ont pas non plus démerité cette année.

Horaires des entraînements et lieu (sous réserve)

- babyhand (2010-2009-2008) : samedi de 11h30 à 12h30 à St Rambert

- minihand (2007-2006) : à définir

-12 ans découverte (2005-2004) : mercredi de 17h15 à 19h00 à St Rambert

-14 ans G (2003-2002) : mercredi de 18h00 à 19h30 à Albon

-16 ans F (2001-2000) : mardi de 18h00 à 19h30 à Albon

-16 ans G (2001-2000) : jeudi de 18h00 à 19h30 à St Rambert

-18 ans G (1999-1998) : vendredi de 19h00 à 20h30 à Albon

- Sénior G (1997 et avant) : mardi de 19h00 à 20h30 à St Rambert

- Sénior F (1997 et avant) : jeudi de 19h30 à 21h30 à St Rambert

- Loisirs mixte (1997 et avant) : jeudi de 19h30 à 21h00 à Albon

Le forum des associations aura lieu le 05 septembre à la salle polyvalente.

Nous recherchons des joueuses nées en 2005, 2004, 2001, 2000 et séniors pour compléter nos effectifs féminins.

N'hésitez pas à consulter le site du FAR Handball : farhandball.clubeo.com pour avoir de plus amples informations.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter : Fanja GROSJEAN au 06.88.84.14.29 ou fanjou24@orange.fr
Jean-Bernard REVOUY au 0670517549 ou jb.rev-hand@sfr.fr



TAXI
L. de RICHAUD
Transports Médicaux Conventionnés
(Chimio, radiothérapie, consultations, hospi, dialyse)
04 75 31 00 47
Siège : 6, rue des Ecoles - St Rambert - taxiderichaud@wanadoo.fr
26140 ST RAMBERT D'ALBON • 26140 ANNEYRON
• 38150 ROUSSILLON

BOUTIQUE
L'Opticien
CC E.Leclerc ZA LA TULANDIÈRE SUD
26 140 ST RAMBERT D'ALBON
04.75.68.45.13
OPTICIENS DIPLÔMÉS
EXPERTS ENFANTS, PROGRESSIFS, LENTILLES... SANTÉ BEAUTÉ, LOISIRS SPORTIFS.

VIE ASSOCIATIVE AUTRES

Comité de Jumelage

Comme toutes les années, le comité de jumelage a retrouvé son homologue allemand. Cette année, les agapes ont eu lieu à Rommelshausen. Visite du musée du Land (la région) où tout l'historique de celle-ci est racontée.

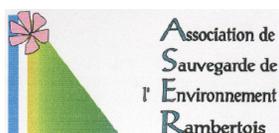
Visite du musée de l'automobile et de l'aviation où l'on a pu voir le concorde et surtout entrer pour

voir l'intérieur de celui-ci; une belle promenade dans les siècles passés où l'esthétisme n'était pas en compétition avec la rigueur économique.

Nous avons eu l'honneur de voir la fin de la construction de la maison pour tous construite à côté de la mairie. Après un week-end convivial, chaleureux et ensoleillé, nous avons

repris la route pour St Rambert. En octobre, nous recevrons nos amis italiens, pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter notre secrétaire Mme Sanchez.

10 OCTOBRE 2015 : Pièce de Théâtre à la Salle des Fêtes, Rue du Levant.



L'ASER

L'Association de Sauvegarde de l'Environnement Rambertois

La nature est magnifique !

A l'heure des vacances, changeons nos habitudes !

N'abandonnons pas nos détritrus, réduisons et trions nos déchets, utilisons les déchetteries...

Respectons l'interdiction de brûler afin d'éviter les incendies et les pollutions toxiques...

Garons la voiture et marchons ou pédalons...

Laissons les volets clos et baissons la clim...

Consommons des fruits et légumes de saison local...

La planète s'épuise, si nous voulons la sauver, agissons vite !

INFOS PRATIQUES

Hydratation

Comme chaque année, le ministère de la santé et l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé mène une campagne en cas de forte chaleur, afin que chacun puisse adopter les bons réflexes. Veuillez trouver ci-dessous leurs recommandations.

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Je mouille mon corps et je me ventile

Je mange en quantité suffisante

J'évite les efforts physiques

Je ne bois pas d'alcool

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour

Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Mme Parriat Chantal, Adjointe à l'Environnement, cadre de vie et Sécurité



**AGENT
RENAULT**

Grégory VEILLEUX



Sarl NORD DROME Automobiles
7, Route d'Anneyron - 26140 St Rambert d'Albon
Tél. 04 75 31 01 49 - Fax 04 75 31 17 44
Port. 06 64 66 36 00
e-mail : gveilleux.nda@laposte.net

INFOS PRATIQUES

Services Administratifs et Locaux

FNATH : ACCIDENTÉS DU TRAVAIL et HANDICAPÉS

En mairie, tous les samedis de 9h à 11h

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL « Rosa Parks » 19 bis Avenue de Lyon - 26140 St-Rambert-d'Albon
Tél : 04 75 31 11 88

Les partenaires :

BOL : Boutique Orientation Logement

Tous les jeudis de 14h à 16h

Uniquement sur RDV au 06 22 00 73 68 ou 06 25 64 61 18

CAF Caisse d'Allocations Familiales

Le Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h au centre social et culturel municipal

C.A.P.E.

Insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA sur RDV :
mardi et jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30
04 75 05 14 55

LA MAISON BLEUE

Tous les mardis en période scolaire de 9h à 11h 45.

Espace de paroles, de jeux et d'échanges pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s)

MISSION LOCALE DRÔME DES COLLINES :

Informations générales, conseils emploi et formation 16-26 ans : mardi après-midi de 13h30 à 17 h et jeudi matin de 9h à 12 h et sur RDV à St-Vallier :
04 75 23 42 66.

Préparation à l'accouchement en lien avec le CMS :

Tous les lundis après-midi de 14h à 16h et en septembre tous les jeudis matin

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

Centre de guidance et de consultations en pédopsychiatrie.
Centre hospitalier Drôme Nord - St-Vallier, sur RDV :
04 75 23 81 35

CENTRE MÉDICO SOCIAL Direction des Solidarités 26

69 rue de Marseille - Tél : 04 75 31 05 47
Assistants Sociaux sur RDV

CONSULTATIONS NOURRISSONS :

Les mardis après-midi de 13h15 à 16h

PMI, protection maternelle infantile

Séances de préparation à la naissance, animées par la sage femme de la PMI
Mercredi de 10 h à 12 h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Portage des repas à domicile du lundi au vendredi.
Christine VEYER, Iris ALCINDOR : 06 26 98 57 56
ou 04 75 31 01 92.

EOVI MUTUELLE

37 Avenue du Dr Lucien Steinberg : 04 75 31 02 73
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

EOVI SERVICES SOINS

Service à domicile, auxiliaire de vie, aide à la famille, ou tous autres besoins, étude personnalisée.

Ouvert au public le mardi et le vendredi de 9h à 12h :
04 75 31 26 19

PETITE ENFANCE :

Crèche Halte Garderie «Les P'tits Loups» : 04 75 23 75 69

14 Allée des Bougies 26140 ST RAMBERT D'ALBON

Relais Assistantes Maternelles «LES LOUPIOTS»

6 Rue Jean Jaurès 26140 ANNEYRON - 04 75 31 58 84

ou 06 84 75 16 90 ram-loupiots@orange.fr

PIL Point Information Logement

Mairie de St-Rambert d'Albon - 3 Place de Bonrepos
26140 ST RAMBERT D'ALBON

Conseil Architectural et paysager : 04 75 23 45 65

le 2^e mardi de chaque mois sur RDV.

CALD (Centre d'Amélioration de Logement de la Drôme)

les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 10h à 12h sans RDV

Conseil Juridique et financier sur le logement

ADIL : (Association Départementale d'Information sur le Logement)

2^e vendredi de chaque mois de 13h30 à 15h sans RDV

PERMANENCES EXTERIEURES

CARSAT Rhône Alpes : 3960

19 Avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

SÉCURITÉ SOCIALE : 3646

1 Rue Anatole France , 26240 ST VALLIER

Du Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDECHE

ZA les Iles BP4 26241 ST VALLIER -

Tél : 04 75 23 45 65 / Fax : 04 75 23 36 67

PLEIN COEUR TOURISME DE PORTES DRÔMARDÈCHE

Avenue Désiré Valette - 26240 ST VALLIER -

Tél : 04 75 23 45 33 - mail : contact@pleincoeurtourisme.com

CONCILIATEUR MÉDIATEUR DU CANTON DE ST VALLIER

LAVEYRON, vendredi de 15h à 17h sur RDV : 04 75 23 02 69

DRÔME Aménagement Habitat

La Croisette I, rue la Maladière, bât. les Verveines

26240 ST VALLIER : 04 75 31 25 22

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Sur RDV au 04 75 75 68 68

1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h à la Mairie de ST VALLIER

et de 14h à 16h à ANNEYRON (annexe Pasteur)

R.E.M.A.I.D. : Association d'aides aux victimes, de médiation et d'enquêtes socio-juridiciaries

Le Métropole II 10 rue du Parc 26000 VALENCE

04 75 55 39 34

Permanence en Mairie sur RDV.

INFOS PRATIQUES

Numéros Utiles

URGENCES

GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU (urgences médicales) : 15
URGENCE SECURITÉ GAZ : 0 800 473 333

MÉDECINS

Cabinet Médical, 15 Place du 8 mai 1945
Dr Jean-Michel FOURNET : 04 75 31 00 10
Dr Pierre-Yves ROJAT : 04 75 31 04 90

Cabinet Médical Les Jardins d'Olympe,
Chemin Romains, Place Olympe
04 75 31 10 66
Dr Laurent TURLUT
Dr Véronique VOILQUIN

Cabinet Médical des Collines
18 Avenue du Dr Lucien Steinberg
04 75 31 18 18
Dr Denis ROY
Dr Frédérique MANGIN-STEINBERG
Dr Jacques DREYFUSS

OSTÉOPATHES

Marine LIROLA : 04 75 31 22 61 ou 06 75 89 07 65
2 Avenue Pierre Sémard
Aymeric DE VERON DE LA COMBE :
(FREJAVILLE Clément : remplaçant)
Les Jardins de l'Olympe : 06 51 44 01 51

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Marie-Christine CHAPELON : 07 81 42 45 11
18 Avenue du Dr Lucien Steinberg
Consultations sur rendez-vous au cabinet et déplacements
possibles à votre domicile.

DENTISTES

Cabinet Dentaire, 15 Place du 8 mai 1945
Dr Thomas ROJAT : 04 75 31 28 59

Cabinet Dentaire Les Pommettes :
20 Route d'Anneyron : 04 75 31 00 68
Dr Catherine AUDRA
Dr Gérard REMONAY
Dr Guillaume HENRION

PHARMACIES

Wilfried CAPEVAND : 04 75 31 00 22
20 Avenue du Dr Lucien Steinberg
Lasne VERCHIER : 04 75 31 01 03
42 Avenue du Dr Lucien Steinberg :
Nuits - Dimanches - Jours Fériés : 04 75 03 02 53

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES UNIBIO ST-RAMBERT

Annie LECLER : 04 75 31 28 32
32 Avenue du Dr Lucien Steinberg
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

INFIRMIERS

A domicile Soins et Services Rambertois (ADSSR)
1 Impasse des Claires : 04 75 31 04 32 Fax : 04 75 31 10 81.
Urgence : 06 87 20 47 12
Service de garde assuré tous les dimanches et jours fériés
ainsi que les appels de nuit.

CABINET LIBÉRAL D'INFIRMIERS RAMBERTOIS

57 Avenue du Dr Lucien Steinberg : 04 75 31 37 08
Nathalie DUMAS - Céline CHAPUS -
Nelly MORFIN - Frédéric AVENAS - Sylvain DUMAS
- Maïlys AUBENAS
Permanences au cabinet
sur RDV tous les jours, week-end compris

CABINET LIBÉRAL D'INFIRMIÈRES

Adeline CHABERT et Ludivine GIRARD : 04 75 03 56 63
56 Avenue du Dr Lucien Steinberg
Soins Infirmiers à domicile ou au cabinet sur rendez-vous

PSYCHOLOGUES, PSYCHOMOTRICIENNE, ORTHOPHONISTES

CABINET «LE LAURLIE»

4 Lotissement le Soleil Levant II

Viviane BERTHON, Psychologue Clinicienne :
06 31 26 21 28
Martine CHENAVAS-BOURRAT, Psychologue Clinicienne :
06 85 09 36 44
Sarah FRUH, Psychomotricienne : 07 60 75 59 42
Marlène BALLANDRAS, Orthophoniste : 04 75 23 11 41
Pillat Melkion Orthophoniste : 04 75 23 11 41
Coralie VICENTE, Orthophoniste : 04 75 23 11 41

MAISON DE RETRAITE

La Voie Romaine - Chemin de Milan : 04 75 31 39 00
E. MESNIER : Directrice

DRÔME TÉLÉASSISTANCE :

Pour chaque personne âgée ou handicapée qui le désire
puisse demeurer à son domicile en toute sécurité, la
téléassistance apporte une garantie d'écoute, de réconfort,
de conseil et, si nécessaire, de secours 24 h /24 :
0811 65 7000

VÉTÉRINAIRE

Dr Alain ARNAUDON, 04 75 31 14 88
39 Avenue de Lyon (sauf Dimanche)

TAXI-AMBULANCES

ADN26 : 04 75 31 15 50
Laurent DE RICHAUD : 04 75 31 00 47
SARL VALLON : 04 75 23 23 23
TAXIS FURNON : 06 60 68 60 60

ENFANCE MALTRAITEE : 119

AGENDA RAMBERTOIS

Juillet, Août, Septembre 2015

JUILLET

03/07/2015	Rencontre à la mémoire de Jean-Marc BERNARD	Médiathèque
04/07/2015	Rosa Parks en fête à partir de 16 h - Buffet à 19 h	Centre Social
10/07/2015	Vendredi de l'été Contes pour enfant	Centre Social
14/07/2015	Fête Nationale	U.M.A.C. et F.N.A.C.A.
17/07/2015	Soirée Jeux de plateau et de cartes	Centre Social
24/07/2015	Tournois Sportif	Centre Social
31/07/2015	Kermesses	Centre Social
31/07/2015 au 02/08/2015	Vogue de Saint-Rambert	

AOÛT

02/08/2015	Vogue de Saint-Rambert	
02/08/2015	Grand Feu d'Artifice sur les bords du Rhône	

SEPTEMBRE

02/09/2015	Inscriptions Tennis Club Rambertois	Tennis Club Rambertois
05/09/2015	Forum de l'emploi de 14h à 19h au centre social	Centre Social
05/09/2015	Forum des Associations à la salle Polyvalente	Associations et Municipalité
05/09/2015	Café Lecture à 10h30	Médiathèque
07/09/2015	Rentrée à la Rûche rambertoise	Rûche Rambertoise
07/09/2015	Réunion de quartier Secteur Sud Est Salle d'activité	Municipalité
13/09/2015	Marché au puce de 6 h à 18 h	Comité des Fêtes
14/09/2015	Réunion de quartier Secteur Sud Ouest à 18h30 Salle d'activité	Municipalité
16/09/2015	Reprise des Activités Gymnastique Volontaire de Coinaud	Gym Volontaire de Coinaud
22/09/2015	Réunion de quartier Secteur Coinaud - Salle des fêtes de Coinaud	Municipalité
28/09/2015	Réunion de quartier Secteur Est Autoroute - 18h30 Salle d'Activité	Municipalité